

# QUEL TYPE D'ASSURANCE-VIE EST LE PLUS AVANTAGEUX POUR VOUS?

Il existe deux sortes de protection d'assurance-vie – l'assurance-vie temporaire et l'assurance-vie permanente. Ces deux types de protection offrent des caractéristiques différentes qui répondent à des besoins variés, comme le démontre le graphique ci-dessous. Il se peut que l'assurance temporaire comble tous vos besoins d'assurance, ou encore qu'elle vous serve provisoirement, en attendant de souscrire une protection permanente. La solution la plus avantageuse pour vous pourrait également s'avérer une combinaison de protection temporaire et permanente aux termes d'une même police.

L'assurance-vie temporaire procure une protection temporaire, alors que l'assurance-vie avec participation et l'assurance Vie universelle offrent une protection permanente.

## TEMPORAIRE

- Besoin temporaire
- Coût initial moins élevé
- Prime croissante
- Paiement au fur et à mesure
- Date d'échéance fixe
- Valeur fixe pendant une période limitée
  - Prestation de décès uniforme
  - Aucune valeur de rachat
- Prestation versée au décès

## PERMANENTE

- Besoin permanent
- Coût initial plus élevé
- Prime uniforme assortie d'une souplesse intégrée
- Achat et propriété
- Protection la vie durant\*
- Valeur croissante la vie durant\*
  - Prestation de décès uniforme ou croissante
  - Accès à la valeur de rachat accumulée et fiscalement avantageuse
- Prestations versées de votre vivant et à votre décès
  - Accès à la valeur de rachat de votre vivant
  - Produit de l'assurance-vie au décès

## Combinaison d'une assurance temporaire et d'une assurance permanente

\* Tant que les primes continuent à être acquittées ou qu'il reste une valeur de rachat dans la police.

Le tableau qui figure au verso vous fournit plus de précisions sur les caractéristiques et les avantages de l'assurance-vie temporaire, de l'assurance-vie avec participation et de l'assurance Vie universelle. Tout compte fait, le type d'assurance-vie que vous choisissez dépend de votre situation personnelle actuelle et de vos préoccupations futures. L'examen de vos besoins et de vos objectifs vous aidera à déterminer quel produit est le plus avantageux pour vous.



Une division de la London Life,  
Compagnie d'Assurance-Vie

# Caractéristiques et avantages de l'assurance-vie temporaire, de l'assurance-vie avec participation et de l'assurance Vie universelle

	Protection temporaire	Protection permanente	
Protection la vie durant?	Assurance-vie temporaire	Assurance-vie avec participation	Assurance Vie universelle
Possibilité d'assurer plus d'une personne?	<b>Non</b> , la protection offerte est pour une période déterminée seulement.	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
Primes garanties?	<b>Oui</b> , protection sur une tête ou sur deux têtes avec versement au premier décès uniquement (assurance sur deux têtes payable au premier décès). Certaines polices permettent d'assurer plus de deux personnes.	<b>Oui</b> , protection sur une tête ou sur deux têtes avec versement au premier décès (assurance sur deux têtes payable au premier décès) ou au dernier décès (assurance sur deux têtes payable au dernier décès).	<b>Oui</b> , protection sur une tête ou sur deux têtes avec versement au premier décès (assurance sur deux têtes payable au premier décès) ou au dernier décès (assurance sur deux têtes payable au dernier décès). Aux termes de certaines polices, vous pouvez inclure plusieurs autres personnes à la police, chacune bénéficiant d'une protection distincte.
Souplesse des primes?	<b>Oui</b> , la prime initiale est habituellement garantie. Les garanties relatives aux taux de renouvellement varient d'une compagnie à l'autre.	<b>Oui</b> , les primes liées à la protection de base sont garanties pour toute la période de paiement de la prime.	<b>Oui</b> , les frais liés au coût d'assurance et les frais de police au titre de l'assurance de base sont habituellement garantis pour la durée de la protection. Les taxes sur les primes ne le sont pas.
Valeur de rachat garantie?	<b>Non</b> , les primes sont payables pendant toute la période de protection.	<b>Oui</b> , certaines options de participation vous permettent d'affecter vos participations au paiement des primes.	<b>Oui</b> , vous pouvez payer le montant minimal permettant de conserver la police en vigueur ou un montant supérieur. Les valeurs accumulées dans le compte peuvent servir à couvrir les frais de police. Vous avez également la possibilité de choisir l'option de coût d'assurance (croissant annuellement, uniforme ou à période déterminée de versement) qui convient le mieux à votre budget.
Prestation de décès garantie?	<b>Oui</b> , pour la durée de protection déterminée.	<b>Oui</b> , la prestation de décès de base est garantie du vivant de l'assuré. Les prestations de décès additionnelles souscrites au moyen des participations ne sont pas toujours garanties.	<b>Oui</b> , la prestation de décès initiale est garantie. Les prestations de décès additionnelles (par exemple, aux termes d'une hausse de la prestation de décès ou de l'option de prestation de décès Protection Plus) ne sont pas garanties.
Participations des propriétaires de police?	<b>Non</b> , elles ne sont habituellement pas disponibles.	<b>Oui</b> , vous récoltez une partie de la réussite du bassin de polices avec participation grâce aux participations qui y sont versées. Vous pouvez décider de l'usage que vous ferez de vos participations.	<b>Non</b> , les participations ne sont pas disponibles. En revanche, vous avez la possibilité de choisir vos propres options de placement.
Options de placement?	<b>Non</b> , aucune option de placement n'est disponible.	<b>Non</b> , une équipe de gestionnaires professionnels se charge d'investir l'actif regroupé de toutes les polices avec participation.	<b>Oui</b> , vous pouvez choisir parmi une vaste gamme d'options à intérêt garanti, d'options Folio, d'options liées à un indice et d'options liées à un fonds.
Garanties et avenants supplémentaires?	<b>Oui</b> , vous êtes en mesure de personnaliser votre police d'assurance-vie en sélectionnant parmi la grande variété de garanties et d'avenants facultatifs. Les choix offerts varient d'un produit à l'autre. Votre conseiller en sécurité financière vous fournira toutes les précisions voulues.		